

Mut Occitanie

LA REVUE
DE LA MUTUALITÉ
FRANÇAISE

#24

JAN. 2024

PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Baromètre santé-social :
quand la situation se dégrade

p.4



PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Hausse des cotisations
des mutuelles : une augmentation
qui suit l'évolution globale
des dépenses de santé

p.6

OFFRE DE SOINS

De nouvelles
ouvertures
pour répondre
aux besoins
de la population

p.8

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

La Mutualité Française
Occitanie engagée
pour la petite enfance

p.11



- 4 | **PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ**
Baromètre santé-social : quand la situation se dégrade
- 6 | Hausse des cotisations des mutuelles : une augmentation qui suit l'évolution globale des dépenses de santé
- 7 | Les crèches : des structures plus encadrées ?
- 8 | **OFFRE DE SOINS**
De nouvelles ouvertures pour répondre aux besoins de la population
- 10 | **PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ**
La Mutualité Française Occitanie engagée pour la petite enfance
- 11 | Ça bouge avec Mikalou !

Sommaire

LES PRINCIPALES MUTUELLES DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN OCCITANIE



MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE | SIÈGE SOCIAL : Résidence Electra bât. A - 834, avenue du Mas d'Argelliers - 34070 Montpellier | SIÈGE ADMINISTRATIF : 3, rue de Metz - B.P. 7018 - 31068 Toulouse | Organisme régi par le Livre I du Code de la Mutualité et inscrit au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 438 320 632 | DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION : Bernard CREISSEN | CRÉATION ET EXÉCUTION GRAPHIQUE : Jonathan ASSIÉ | IMPRESSION : Imp'Act - 5911 route de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres | CONTACT : communication@mutoccitanie.fr

Édito

POUR 2024, LE MOUVEMENT MUTUALISTE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE !



© Frédéric Maigne

2023 fut marquée par de nombreux temps forts et d'importants défis, qui ont renforcé notre mouvement. Ensemble et sur le terrain, nous avons démontré la force de l'engagement de la Mutualité dans toutes ses composantes.

Cela s'est manifesté à travers le déploiement d'actions de proximité, en matière de prévention et de promotion de la santé, de représentation du mouvement dans les instances de démocratie sanitaire et auprès des partenaires publics et institutionnels. Mais également, à travers les couvertures de santé globales et performantes, proposées par les mutuelles, dans un souci d'accompagnement social et humain, au plus près des besoins des populations.

Par ailleurs, nos mutuelles gestionnaires de services de soins et d'accompagnement ont poursuivi le développement de leurs activités proposant ainsi aux populations de la région une offre de soins de proximité, accessible et de qualité. Nous pouvons être fiers des belles ouvertures récentes, que vous découvrirez dans ce numéro : centres de santé, services de médecines spécialisées, crèches, etc.

Avec plus de 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes, la Mutualité poursuit son ambition de mailler le territoire Occitan et d'apporter une meilleure réponse aux citoyens. Pour exemple, elle s'engage à augmenter les

capacités d'accueil des jeunes enfants de ses structures. À ce jour, on compte 56 crèches mutualistes sur la région en capacité d'accueillir plus de 1 500 enfants.

Ces réalisations contribuent à faire des mutuelles, des organisations uniques et engagées, pour développer l'accès aux soins et la prévention pour tous, et pour promouvoir et faire vivre une protection sociale plus durable et plus solidaire

En 2024, notre mouvement sera attentif aux mesures qui seront prises pour bâtir la société du bien vieillir, améliorer l'accès aux soins, finaliser les négociations conventionnelles avec les médecins généralistes, aboutir à une loi sur la fin de vie. Pour cela nous agirons collectivement pour contribuer à la construction de solutions innovantes, nous participerons activement aux instances de concertation et de dialogue dans lesquelles nous sommes légitimes.

En 2024, nous aurons pour ambition, de renforcer l'impact positif de la Mutualité Française Occitanie dans l'accompagnement des groupements mutualistes et de leurs adhérents et de nous positionner comme un acteur incontournable dans la promotion de la solidarité et de la santé sur le territoire régional !

Bernard CREISSEN,

président de la Mutualité Française Occitanie.

CE QUI SE DIT SUR X



@MutOccitanie Faciliter le bien vieillir chez soi en toute sécurité ? Découvrez les coulisses de l'action de prévention santé "Equilibre et vous" déployée partout en Occitanie ! [@mutualite_fr](#) [@RetauxMarion](#) [@CNSA_actu](#) [@Occitanie](#) [@Sante_Gouv](#)



@ARS_OC [#PRS](#) Le Projet régional de santé Occitanie s'articule autour de solutions de proximité pour la santé : 1. Refonder la santé c'est partir des besoins. 2. Les solutions sont dans nos territoires avec l'engagement collectif des acteurs locaux.



@MirandeBenoit La [@ville_albi](#) clôture ce soir ses conférences [#Santé](#) 2023 sur la thématique du bien-être mental et des attitudes positives. La [@MutOccitanie](#) est partenaire de cette conférence, sujet au cœur de nos politiques de [#prévention](#) ! Grand succès avec 80 personnes présentes !



BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Quand la situation se dégrade

L'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF) et la Mutualité Française ont présenté leur 2^e édition du baromètre santé-social. Son objectif est de dresser un bilan de l'évolution de la santé et du social en France, afin de sensibiliser les pouvoirs publics et acteurs privés.

Par ce travail conjoint, l'AMF et la Mutualité Française ont compilé des données issues de sources publiques* concernant l'accès aux soins, la santé environnementale et l'accompagnement de la petite enfance et du grand âge en France. Les résultats mettent en lumière :

- **une diminution de l'offre de santé globale** aggravant ainsi l'accès aux soins sur la majorité du territoire ;
- **une augmentation des facteurs de risques** liés à la santé environ-

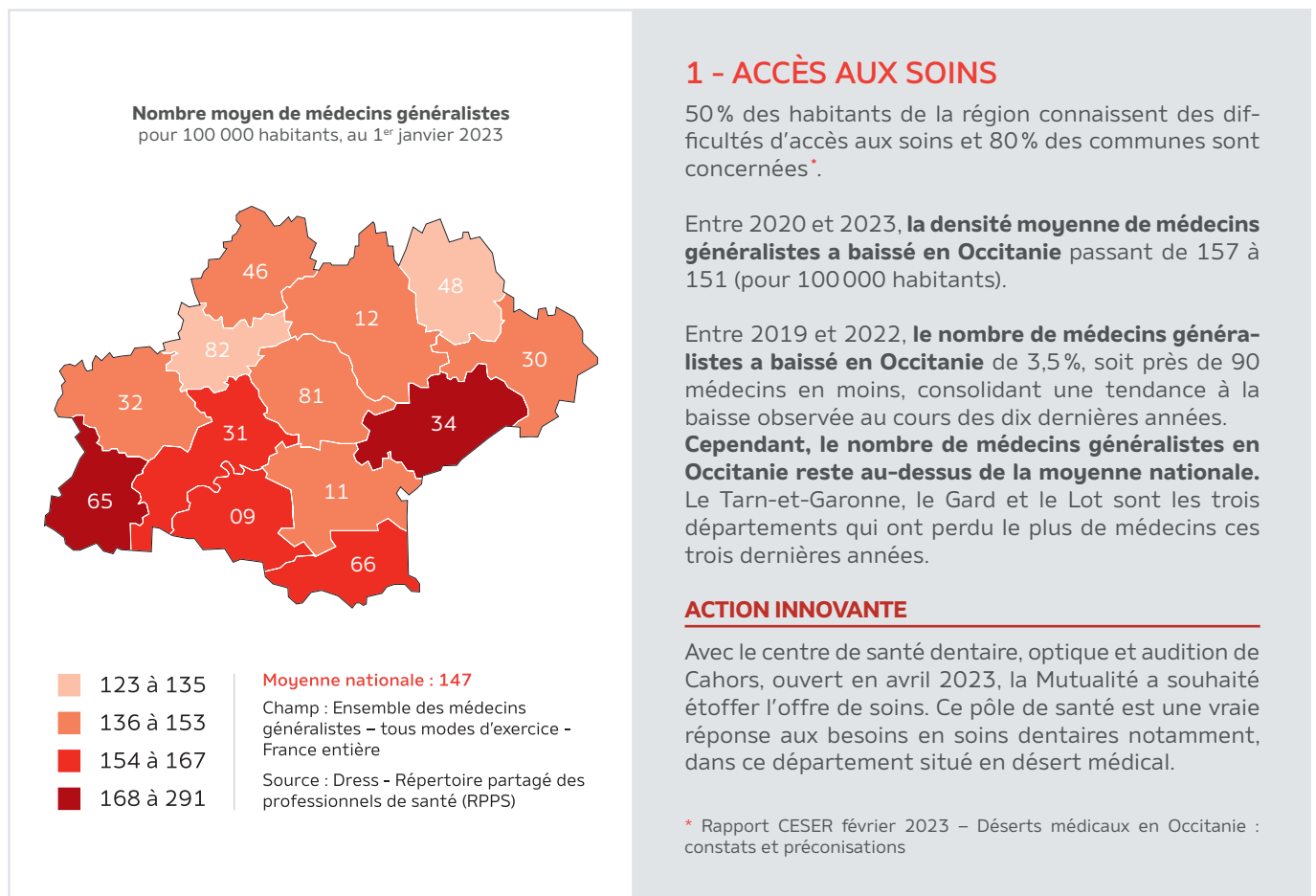
nementale (dégradation de la qualité de l'air et de l'eau notamment) ;

- **une baisse de l'offre d'accueil des jeunes enfants et des difficultés croissantes dans la prise en charge des personnes âgées.**

Face à ce constat, et au manque de solutions proposées, le baromètre met en avant des actions innovantes déployées sur l'ensemble du territoire par les communes, les intercommunalités et les mutuelles.

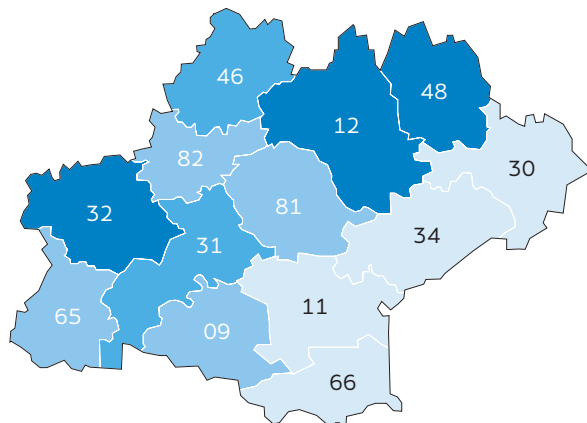
Qu'ils résident dans les plus petits villages ou dans les plus grands centres urbains, quel que soit leur âge, les Français n'ont pas le même accès aux soins ou aux services médicaux, ni les mêmes modalités de prise en charge en établissements. La région Occitanie est également touchée par ces inégalités, comme l'illustrent les trois cartes suivantes.

* Santé publique France, la DREES.



Capacité d'accueil de jeunes enfants

en nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans, au 31 décembre 2020



- 11 à 52
- 53 à 59
- 60 à 64
- 65 à 69

Moyenne nationale : 58,8

Champ : Accueils individuels, accueils collectifs, autres modes d'accueils formels - France entière

Source : CNAF

2 - PETITE ENFANCE

Entre 2017 et 2020, **le nombre de places d'accueil des jeunes enfants a baissé en Occitanie**, passant en moyenne de 58 places à 56,8 (pour 100 enfants de moins de trois ans).

Selon les départements, les disparités sont importantes : l'Aveyron compte 69,1 places pour 100 enfants tandis que l'Aude n'en compte que 46,5 places. Au final, **huit départements sur treize sont en dessous de la moyenne nationale** qui est de 58,8.

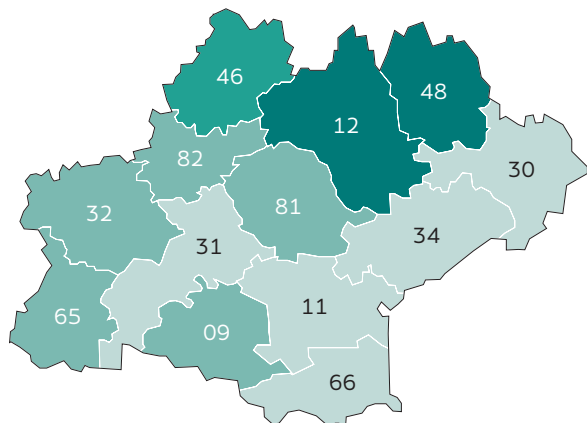
ACTION INNOVANTE

La Mutualité Française s'engage pour augmenter les capacités d'accueil des jeunes enfants et répondre aux besoins des parents. L'ouverture de la crèche Liselotte à Montpellier le 4 septembre 2023 en est la parfaite illustration.

La ville de Montpellier a fait confiance à Mutualité Française Grand-Sud en lui attribuant la gestion de cette crèche de 72 places par délégation de service public. Cette crèche est la première de la commune à proposer une amplitude horaire élargie de 6h à 21h30!

Taux d'équipement en établissements pour personnes âgées

en nombre de places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, au 31 décembre 2021



- 0 à 105
- 106 à 120
- 121 à 134
- 135 à 196

Moyenne nationale : 114,8

Champ : Ehpad, maisons de retraite, logements résidence-autonomie, places en unités de soins de longue durée, centres de jour - France entière

Source : Drees-DRJSCS, Insee, estimations de population au 01/01/2022

3 - PERSONNES ÂGÉES

Entre 2018 et 2021, **le taux d'équipement moyen en établissements pour personnes âgées s'est amélioré en Occitanie**, passant de 104,55 à 120,6 places pour 1000 personnes de 75 ans et plus.

Néanmoins, neuf départements sur treize sont en dessous de la moyenne nationale. Ainsi, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et le Gard ont le taux d'équipement le plus faible (<88). Seuls la Lozère et l'Aveyron atteignent des seuils bien supérieurs (avec respectivement 195,8 et 145,7).

ACTION INNOVANTE:

Depuis 10 ans, la Mutualité Française Occitanie accompagne le Gérontopôle de Toulouse dans la valorisation et le déploiement de son programme ICOPE. Ce dispositif de prévention est une réelle opportunité pour permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé. Il apporte aux personnes à risque un suivi continu afin de retarder au maximum l'entrée dans la dépendance.

Retrouvez la version complète du 2^e baromètre santé-social sur : www.mutualite.fr



HAUSSE DES COTISATIONS DES MUTUELLES

Une augmentation qui suit l'évolution globale des dépenses de santé

Selon l'enquête de la Mutualité Française qui porte sur 38 mutuelles représentant 18,7 millions de personnes, les cotisations des mutuelles augmentent, en 2024, en moyenne de 8,1 % pour couvrir les dépenses de santé en augmentation. Les contrats individuels¹ voient leurs cotisations augmenter en moyenne de 7,3 %, alors que les cotisations des contrats collectifs obligatoires augmentent en moyenne de 9,9 % et celles des contrats collectifs facultatifs de 7,7 %.

Des dépenses de santé en augmentation en 2023 et la prise en charge de nouvelles dépenses

La hausse des dépenses de santé reste importante. Sur les huit premiers mois de l'année 2023, les prestations versées par les mutuelles ont augmenté de +6,6 % par rapport à la même période l'année précédente, soit nettement plus que l'augmentation qui était estimée.

Par ailleurs, de nouvelles dépenses ont été actées en 2023, avec par exemple :

- l'augmentation des rémunérations des professionnels de santé² ;
- la prise en charge à hauteur de 40 % par les mutuelles des soins dentaires depuis début novembre³.

Ces nouvelles dépenses permettront de mieux soigner et de renforcer l'attractivité des métiers du soin. La prévention et notamment l'investissement dans la prévention bucco-dentaire et une meilleure coordination des parcours par exemple éviteront l'apparition de complications.

Des cotisations au service de la santé

Les mutuelles ont redistribué à leurs adhérents 81%⁴ de leurs cotisations en prestations santé. Les 19% restants, identifiés comme des "frais de gestion", financent également des services tels que :

- des accueils physiques sur tout le territoire et plateformes téléphoniques pour assurer une relation au plus proche avec les assurés ;
- des dépenses de prévention⁵ et d'action sociale ;
- des plateformes de téléconsultation ;
- des systèmes d'information pour le tiers payant ;
- des réseaux conventionnés pour maîtriser les coûts de certains soins ou équipements ;
- etc.

Les taxes représentent deux mois de cotisations

Pour rappel, les contrats de complémentaire santé sont soumis à une Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) équivalente à 13,27 % du montant des cotisations et qui repré-

sente près de deux mois de cotisations pour les adhérents.

Jusqu'en 2023, cette taxe finançait intégralement la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ; le surplus était ensuite affecté au budget de la Sécurité sociale. À compter de 2024, l'intégralité du produit de la taxe sera affectée au financement de la Sécurité sociale.

Cette taxe est injuste, opposée au principe de redistribution et pèse particulièrement sur les contrats qui ne bénéficient d'aucune aide (prise en charge employeur ou aide fiscale).

« *En 20 ans les dépenses de santé ont doublé ; les mutuelles ont su faire preuve d'agilité en s'efforçant de maintenir des budgets à l'équilibre. Organismes à but non lucratif, les mutuelles ne font pas de bénéfices et réinvestissent en permanence pour bâtir des solutions durables pour la santé* » rappelle Bernard Creissen, président de la Mutualité Française Occitanie.

Source : communiqué de presse de la Mutualité Française, 19 décembre 2023

¹ Ils concernent 64 % de la population couverte. ² La revalorisation de la consultation des généralistes de 1,50 € a été estimée à 96 millions d'euros pour les organismes complémentaires. Par ailleurs, l'augmentation de différents actes médicaux/paramédicaux après déduction des mesures d'économies prévues, a été chiffrée à +800 millions d'euros sur 6 ans pour les complémentaires. ³ Avant le 15 octobre 2023, la prise en charge des soins dentaires était de 30 % pour les mutuelles et 70 % pour l'Assurance maladie. Ce transfert de dépenses de l'Assurance maladie sur les soins dentaires a été chiffré à hauteur de 500 millions d'euros par an pour les complémentaires. ⁴ Chiffres issus du rapport DREES 2022. ⁵ La Mutualité Française est le premier acteur privé de prévention. Ces initiatives visent à améliorer l'état de santé des adhérents et à retarder la survenance ou l'aggravation des maladies. En 2023, plus de 26 500 actions de prévention ont été réalisées.

Les crèches : des structures plus encadrées ?

Avec la loi pour le plein emploi, les communes se voient confier le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, rôle que nombre d'entre elles exercent déjà dans les faits.

Ainsi, les communes de plus de 10 000 habitants devront établir un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant à partir de 2025. Elles devront également mettre en place des relais petite enfance à partir de 2026.

Enfin, l'Etat introduit de nouvelles mesures pour mieux contrôler les crèches, suite au récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et à la publication de livres sur les dérives de certaines crèches privées.

Dans ce contexte, la Mutualité Française défend le modèle mutualiste et l'engagement des gestionnaires de crèches mutualistes sur la qualité de l'accueil. Forte de son expérience et de son savoir-faire dans le secteur de la petite enfance, notamment à travers ses 250 établissements et services petite enfance mutualistes répartis sur toute la France, la Mutualité Française est engagée depuis longtemps en faveur de l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Elle a ainsi créé le premier référentiel Afnor «Quali'Enfance» afin d'accompagner la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les établissements et services d'accueil

des jeunes enfants. Preuve en est, 96 % des familles sont satisfaites des crèches mutualistes*.

Afin d'imaginer des solutions d'accueil au plus près des besoins des familles et d'offrir une réponse innovante aux nouveaux enjeux sociétaux, la Mutualité Française propose en Occitanie :

- **56 crèches mutualistes**
- présentes **sur 7 départements**
- **représentant 1 581 places d'accueil**, ponctuel ou régulier, en horaires "classique" ou atypiques.

* Résultats du Baromètre de satisfaction des familles sur l'année 2022.



mon
ESPACE
SANTÉ

Le nouveau carnet de santé numérique

Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance maladie et le ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique de tous les assurés.

Ce nouveau service numérique de confiance, permet à chacun de garder le contrôle sur ses données de santé, de stocker et partager en toute sécurité tous les documents et informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé. Au-delà du dossier médical, il donne accès à une messagerie sécurisée, ainsi qu'à un catalogue de services et d'applications de santé référencés par les

services publics puis à terme, à un agenda médical. Tout ce dont chacun a besoin pour faciliter son suivi médical au quotidien.

En tant que partenaire du dispositif, la Mutualité Française Occitanie s'engage en formant son équipe pour faire connaître et déployer le service sur la région, en lien avec les CPAM.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'activer son espace personnel sur monespacesante.fr



De nouvelles ouvertures pour répondre aux besoins de la population

Dans les départements ruraux, l'accès aux soins est souvent très compliqué. Les groupements mutualistes agissent pour implanter des services de soins sur les territoires. Zoom sur les récentes ouvertures dans le Lot par l'Union Mutualiste la Roseraie et dans les Hautes-Pyrénées par la Mutualité Française Hautes-Pyrénées.

Un service de cardiologie au cœur du Lot

À Montfaucon, les patients peuvent désormais consulter un cardiologue. Fruit d'une étroite collaboration menée entre l'Union Mutualiste «La Roseraie» et le Réseau Cardio-vasculaire Nord Occitanie le service est ouvert 7 jours sur 7.

Après l'ouverture début 2023 du premier centre dentaire Mutualiste du Lot par VYV³ Terres d'Oc, l'Union Mutualiste «La Roseraie», en partenariat avec les cardiologues du Réseau Cardio-vasculaire Nord Occitanie, ouvre son nouveau cabinet de cardiologie. Situé dans les locaux du centre de rééducation fonctionnelle de Montfaucon, ce service cardiologique est accessible par 90% de la population lotoise, à moins de 30 minutes de chez elle. Pour mener à bien ce projet, la Mutualité a

investi plus de 600 000 €. Onze cardiologues du Réseau Cardio-vasculaire Nord Occitanie se relaient pour assurer les consultations.

Ce cabinet, adossé au service de rééducation cardiaque, fait du centre médical «La Roseraie», le pôle de référence cardiaque du département.

Un centre de santé et de soins non programmés dans les Hautes-Pyrénées

Depuis le 11 décembre, les tarbais peuvent désormais consulter un médecin dans le centre de santé ouvert par la Mutualité Française Hautes-Pyrénées.

Né de la concertation entre la Mutualité Française Hautes-Pyrénées, l'ARS Occitanie, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et l'ensemble des acteurs de santé du

territoire, cet établissement est une réponse au contexte de saturation des services d'urgences et des médecins généralistes.

Situé sur le site de la clinique Ormeau-Pyrénées au sein de «L'Espace santé», le centre accueille sur rendez-vous :

- Les patients ne relevant pas des urgences mais dont les soins ne peuvent être anticipés ou retardés ;
- Les patients n'ayant pas de médecin traitant ou qui ont besoin de consulter un médecin.

Depuis son ouverture le centre ne désemplit pas, preuve du besoin des assurés sociaux dans un contexte de désertification médicale.

Pour toute information sur le centre de santé de Tarbes, ou prise de rendez-vous : 05.62.90.42.20

Focus

Du nouveau dans les établissements mutualistes !

Mutualité Française Aveyron : nouvelle année, nouvelle identité !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'UDSMA et l'UMM* ont fusionnées pour devenir la Mutualité Française Aveyron. Cette nouvelle entité a choisi de se doter d'un nom de marque pour identifier l'ensemble de son réseau de services et de soins: Altriane.

Altriane regroupe plus de 800 collaborateurs qui exercent plus de 30 métiers différents au service des aveyronnais. La plaçant ainsi parmi les tout premiers employeurs du département et le plus important acteur de santé intervenant dans le parcours global des habitants du territoire.

À travers ses 18 activités implantées sur 43 sites, cet acteur de l'économie sociale et solidaire s'attachera à ce que les activités soient présentes sur l'ensemble du territoire aveyronnais afin de répondre aux problématiques d'accès aux soins dans les zones rurales. Avec pour ambition d'investir plus de 20M€ dans l'économie locale sur les cinq prochaines années, Altriane n'aura de cesse d'évoluer, de se moderniser et participer ainsi à la conception des nouveaux modes de prise en charge de demain.

*Union des Mutuelles Millavoises

La Mutuelle Nationale du Bien Vieillir (MBV) fête ses 20 ans

Cette année, MBV fête ses 20 ans et décide de mettre à l'honneur son concept VITAE CLEMENTIA®. Né avec les premiers établissements MBV et enrichi au fil des ans des expériences et innovations, il est l'ADN de la mutuelle et la philosophie de vie dans ses établissements. MBV a donc repensé son concept pour le centrer sur quatre fondements: une personne singulière au centre des attentions; un lieu de vie avant tout; des proches et des familles qui ont toute leur place; des professionnels engagés à chaque instant.

Cette formule renouvelée s'est matérialisée par la création de quatre nouvelles affiches présentant des scènes de vie en établissements avec des résidents, des familles, des proches et des professionnels volontaires, salariés chez MBV.

Cette relance du concept VITAE CLEMENTIA® est très importante pour les salariés MBV, car chacun a un rôle à jouer dans cette approche d'accompagnement.

Création de Montpellier maladies de l'appareil digestif (MOMAD)

Au 1^{er} janvier 2024, Languedoc Gastro-Entérologie (clinique Beau Soleil) et Gastrod'Oc (établissement de Saint-Jean de Védas) ont fusionné pour devenir le MOMAD - Centre des maladies de l'appareil digestif. Son site principal d'activité sera situé au sein de l'établissement AÉSIO Santé: l'Institut Mutualiste Montpellicain - clinique Beau Soleil.

Le MOMAD est né de la fusion de ces deux centres historiques, autour de valeurs fortes et partagées, dans le but d'établir les bases d'un centre expert en gastro-entérologie. Il met à la disposition de ses patients un centre médical moderne ayant un parcours de soins spécifique à la gastro-entérologie.

Le MOMAD - Centre des maladies de l'appareil digestif en quelques points :

- **Une équipe spécialisée** avec : 15 gastro-entérologues, 3 anesthésistes, des infirmières et secrétaires.
- **Des prises en charge complètes** : gastro-entérologie, colo-proctologie, hépatologie, oncologie, anesthésie, endoscopie digestive classique et interventionnelle de niveau 3, chirurgie proctologique, soins infirmiers.
- **Une continuité des soins** : service d'accueil continu, astreinte médicale 24/7.
- **Deux sites secondaires** : centre de consultations de Saint-Jean-de-Védas (ancien Gastrod'Oc) et la clinique Saint-Louis à Ganges.

La Mutualité Française Occitanie engagée pour la petite enfance

Depuis six ans, la Mutualité Française Occitanie, avec le soutien de l'ARS Occitanie, accompagne les professionnels de santé, de la petite enfance et des collectivités territoriales ainsi que les parents et futurs parents dans la sensibilisation à la santé des jeunes enfants. En 2017, elle lance le programme « Alimentation du jeune enfant » puis en 2021, le programme « Santé environnementale et périnatalité ».

À la naissance d'un enfant, les jeunes parents se retrouvent souvent confrontés à de nombreux questionnements. La famille jouant un rôle de premier plan dans les démarches d'éducation pour la santé, la Mutualité Française Occitanie souhaite sensibiliser les familles et les enfants dès le plus jeune âge.

Si l'alimentation du tout-petit est un enjeu majeur pour la santé future de l'enfant, les parents sont parfois démunis au moment de débiter la diversification alimentaire. Avec le programme « Alimentation du jeune enfant » cette thématique est explorée de façon globale, pour que toutes les personnes au contact de l'enfant puissent l'accompagner au mieux. L'objectif étant de renforcer les connaissances des professionnels, apporter des conseils aux parents et favoriser la mise en application des bonnes pratiques liées à l'alimentation du jeune enfant.

Le programme « Santé environnementale et périnatalité » a, quant à lui, pour but de sensibiliser les futurs parents et les professionnels afin de diminuer l'exposition des femmes enceintes et de leur fœtus, aux polluants environnementaux présents dans l'air, l'alimentation ou les cosmétiques. Débuté en 2019 et 2020 par le déploiement en région de formations « Femmes Enceintes Environnement et Santé » (FEES), le programme s'est enrichi afin de sensibiliser tous les professionnels du champ de la périnatalité ainsi que le grand public.

Ces programmes ont été de réelles réussites tant les besoins sont importants sur ces thématiques. En ma-

tière d'alimentation et de santé environnementale, les recommandations évoluent régulièrement. Il est donc important d'accompagner les parents et professionnels pour comprendre les impacts sur la santé des enfants. Les derniers bilans ont permis de mettre en évidence la nécessité d'agir sur ces sujets. En effet, en moyenne, plus de 90% des participants ont ac-

quis de nouvelles connaissances et plus de 85% ont l'intention de modifier leurs comportements.

Grâce au soutien de l'ARS Occitanie, la Mutualité Française Occitanie a pu construire et mettre en œuvre ces programmes sur l'ensemble de la région. L'objectif désormais est de les déployer encore plus largement.

Chiffres clés



Programme « Alimentation du jeune enfant »
Durant cinq ans :

97

Sensibilisations des professionnels de crèches
2 715 personnes sensibilisées

237

Ateliers "parents"
10 683 familles sensibilisées

84

Conférences et spectacles qui ont touché :

- 1 130 parents,
- 249 assistantes maternelles,
- 647 professionnels de PMI
- 33 professionnels de la petite enfance



Programme « Santé environnementale et périnatalité »
Durant trois ans :

25

Formations FEES
227 professionnels de santé formés

103

Ateliers "parents"
+ de 600 parents sensibilisés

45

Sensibilisations des professionnels de la petite enfance
+ de 250 professionnels sensibilisés

35

Sensibilisations des professionnels des collectivités territoriales
+ de 200 professionnels sensibilisés

*Sage-femmes, pédiatres, infirmières, médecins généralistes, etc.



Ça bouge avec Mikalou !

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Mikalou s'entraîne. Histoire et jeux pour les enfants, conseils pratiques pour les parents, tous les ingrédients sont réunis dans ce livret pédagogique pour sensibiliser petits et grands, aux risques de l'inactivité.

La plupart des études s'accordent à dire que la sédentarité chez les jeunes est un vrai fléau. Selon l'Observatoire National de l'activité physique et de la sédentarité, 37% des enfants de 6 à 10 ans et 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique.

Il faut dire que les technologies actuelles sont particulièrement propices à l'augmentation de la sédentarité et tout particulièrement des temps d'écran, et ce dès le plus jeune âge, incitant encore davantage à l'inactivité.

Parce qu'être actif, ça s'apprend, Mikalou accompagne les enfants et leurs parents sur le chemin des bonnes habitudes! L'implication des parents est primordiale pour stimuler l'activité physique de leur enfant, et toute occasion peut être saisie au quotidien. Jardinage, promenades au grand air ou bien encore danse sont autant d'activités qui peuvent être pratiquées en famille.

Depuis près de 15 ans, la Mutualité Française Occitanie, œuvre au quotidien, pour répondre aux questions de santé. Conférences, ateliers, forma-

tions, etc. sont autant d'actions proposées par l'équipe prévention et promotion de la santé pour accompagner les parents et professionnels de la petite enfance dans toutes les étapes clés du développement des enfants.

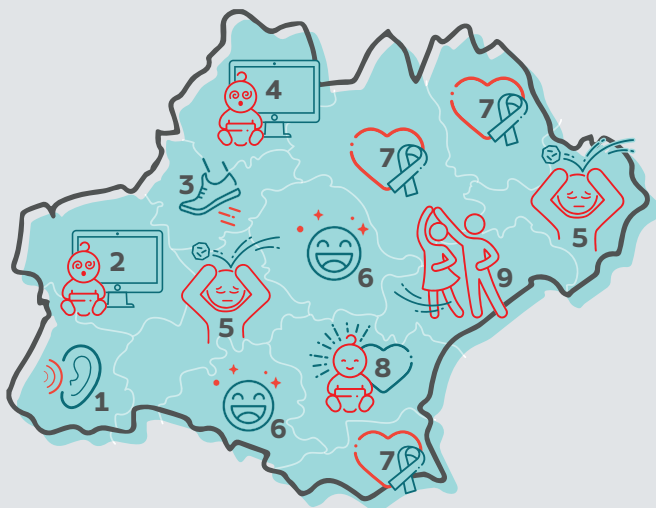
Avec cette 14^e édition, la collection Mikalou s'agrandit pour aborder des sujets de santé qui concernent les enfants de 0 à 6 ans.

Retrouvez « Ça bouge avec Mikalou! » ainsi que l'ensemble de la collection sur le site occitanie.mutualite.fr, rubrique « Outils & documents ».

Retour sur une année 2023 riche en événements

2023 a été une année riche pour l'équipe prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française Occitanie. Plus de 760 actions ont été déployées sur les 13 départements permettant ainsi de sensibiliser 21 500 personnes.

Retour sur les actions événementielles phares qui, dans chaque département, ont rythmé l'année !



- 1: Concert-conférence « Avez-vous l'oreille musicale ? », à Tarbes.
- 2: Forum santé « Un écran entre nous ? », à Auch.
- 3: Conférence « Sport santé & sans blessure », à Montauban.
- 4: Conférence « Les enfants face aux écrans », à Cahors.
- 5: Conférences « Le harcèlement : parlons-en! », à Nîmes & Toulouse.
- 6: Conférences « Adoptez la positive attitude! », à Caumont & Albi.
- 7: Théâtres-cancer « L'audace du papillon », à Rodez, Naussac & Céret.
- 8: Conférence « Prendre soin de soi pour le bien-être des enfants » à Carcassonne.
- 9: Conférence-spectacle « Mettre du mouvement dans sa vie! » à Montpellier.



prévention • maintien de l'autonomie • couverture santé

Bonne année 2024

prévoyance et retraite • petite enfance • accès aux soins

**" Ensemble, s'engager et agir
pour développer dans tous les territoires,
l'accès aux soins et à la solidarité. "**



@MutOccitanie



Mutualité Française Occitanie



/mutoccitanie



Mutualité Française Occitanie



occitanie.mutualite.fr